

Handicap/ Accompagnement sexuel/Association/Membre d'honneur

## Pascal Jacob devient membre d'honneur de l'Association pour la Promotion à l'Accompagnement Sexuel



Pascal Jacob, défenseur émérite de l'intégration des personnes en situation de handicap, membre du conseil d'administration de la [Fegapéi](#), vice-président de la [FIRAH](#), président des associations [Handidactique](#) et [Passe R Aile](#), devient membre d'honneur de l'[APPAS](#). Une nouvelle personnalité que l'association est fière de compter parmi ses alliés, pour l'accompagner dans son développement et la visibilité de ses actions menées en faveur de la reconnaissance de l'accompagnement sexuel des personnes en situation de dépendance en France.

Pascal Jacob, personnalité reconnue pour son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap et pour ses compétences dans les champs social et politique, vient apporter à l'association pour la Promotion à l'Accompagnement Sexuel son expérience et ses conseils.

Par sa qualité de membre d'honneur, Pascal Jacob constitue un soutien essentiel pour accompagner l'essor de l'association créée en septembre 2013, et à l'origine, dès 2015, des premières formations à l'accompagnement sexuel des personnes en situation de handicap en France et d'une proposition de projet de loi, portée à la connaissance d'une quarantaine de députés.

Pascal Jacob témoigne :

*« En tant que parents, nous sommes très démunis devant nos enfants handicapés qui - comme les autres - sont demandeurs d'explications, de réponses, et sont souvent surpris par des sensations inconnues, qui laissent des tensions terribles si on ne cherche pas avec eux une réponse en adéquation avec leur douleur, leur handicap et leur solitude.*

*Le handicap n'efface pas la vie affective et sexuelle. Le manque de réponses est une source de souffrances qui contribue à le rendre encore plus insupportable. Comme le soin et l'accompagnement, la prise en compte de la vie affective et sexuelle ne peut pas être un tabou. Ensemble, nous devons trouver des réponses respectueuses des droits et de la dignité des personnes qui entourent nos enfants. »*

Marcel Nuss, Président de l'APPAS commente :

*« C'est un grand honneur pour l'APPAS que de compter une personnalité telle que Pascal Jacob dans ses rangs. Cette figure emblématique va nous permettre d'être mieux écoutés, mieux entendus. Nous avons besoin d'alliés pour continuer de mobiliser l'opinion publique et les décideurs - politiques notamment - à la cause que nous défendons. Mais au-delà de la reconnaissance de l'accompagnement sexuel, ce nouveau soutien renvoie à une conception globale du bien-être de l'individu que nous partageons ici, à l'APPAS, et qui passe par la prise en compte de ses conditions de réalisation sociale, professionnelle et intime. »*

[Lire l'édito de Pascal Jacob sur le site de l'APPAS.](#)

### **Éléments biographiques :**

Après 40 ans de travail dans l'industrie et dans la distribution, Pascal Jacob est à la retraite depuis 2008 et consacre son temps pour aider les personnes handicapées, dans trois grands domaines : la recherche, la création de centre de vie et la formation. Parent, il a travaillé tout en se consacrant, depuis la naissance de ses deux enfants handicapés, à la création de haltes garderie (APETREIMC – Association Pour l'Education Thérapeutique et la réadaptation des enfants infirmes moteur cérébraux), à la création en Seine-et-Marne d'un centre de vie pour adultes IMC, à la création du premier centre d'accueil et d'intégration scolaire de la ville de Paris. Missionné par le Gouvernement en 2008 (M. Xavier Bertrand, ministre des Affaires sociales, Mme Nora Berra, ministre de la Santé, Mme Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et Mme Marie-Anne Montchamp, ministre d'Etat en charge des Personnes handicapées) pour la création de l'hospitalisation à domicile dans le social et médico-social. Pascal Jacob a ensuite été missionné par Mme Marisol Touraine (ministre des Affaires sociales) et Mme Marie-Arlette Carlotti (ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion) sur l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées.

### **Liens utiles :**



[www.appas-asso.fr](http://www.appas-asso.fr)

### **Contacts Presse**

Pôle communication

[0626687163](tel:0626687163) - [0666224185](tel:0666224185)

[appas.asso@gmail.com](mailto:appas.asso@gmail.com) - [communicationappas@gmail.com](mailto:communicationappas@gmail.com)

### **A propos :**

L'Association pour la promotion à l'accompagnement sexuel a été fondée en septembre 2013 par Marcel Nuss, son président. Depuis sa création, l'association milite en faveur de la réalisation de formations dédiées aux professionnels du médico-social, la mise en place de programmes éducatifs, d'information et de sensibilisation en direction des professionnels du secteur médico-social, des personnes en situation de handicap, de leurs proches, et l'organisation de groupes de paroles et la mise en place de partenariats avec des associations européennes.